RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2019 B 01094
Numéro SIREN : 829 609 957
Nom ou dénomination : ABC SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 9498

2022 000 234

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

ORDONNANCE

Nous, Monsieur Philippe VERDUN, Juge par délégation du Président du Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence,

Assisté du Greffier,

Vu la requête du 08 juillet 2022 présentée par la société ABC SECURITE (SAS), dont le siège social est, depuis le 26 janvier 2022, situé 2, Rue Jean Andreani 13090 Aix-en-Provence, inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro SIREN 829 609 957, sollicitant le report de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clôturés le 31 décembre 2021,

Vu l'article L.232-23 du code de commerce,

Vu l'ordonnance n° 2022000181 en date du 01 juillet 2022,

Autorisons le report de l'assemblée générale ordinaire de la société ABC SECURITE (SAS) appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021, à les déposer au plus tard le 30 juillet 2022,

Fait à Aix en Provence, le 15 JUIL. 2022

Le Greffier
Emma Scintelli

P/ Le Président

Coût : 14,70 euros.

TRIBUNAL DE COMMERCE AIX-EN-PROVENCE

expédition
es/15/07/2022

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Le soussigné **Monsieur Antoine GOULET**, demeurant Rés St Pierre – Bât 3 – Chemin de St Pierre – 13700 Marignane,

Agissant en qualité de Président de la SAS ABC GROUPE, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 892 152 190,

Cette dernière étant **président personne morale de la SAS ABC SECURITE**, au capital de 15.000 €, siège social 2 rue Jean Andreani – 13090 Aix-en-Provence, RCS Aix-en-Provence 829 609 957,

Ayant pour avocat : Maître Jean-Pascal Fiorentini (SCP FBSA, 64 rue Montgrand – 13006 Marseille) mél jpf@fbsa.fr

A l'honneur de vous exposer que :

La société ABC SECURITE ayant clôturé le 31/12/2021 les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément aux articles L 223-26 et L 241-5 du Code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30/06/2021.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant :

- Des difficultés ont été rencontrées pour l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, notamment à la suite d'un changement de dirigeant de la société.
- La mise en œuvre de la préparation de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 s'en est trouvée ralentie.

TRIBUNAL DE COMMERCE AIX-EN-PROVENCE

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un **délai supplémentaire de 1 mois** lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à Marseille, le 08/07/22

L'avocat : Me Fiorentini

Signature : Signature électronique au moyen de clé RPVA

Jean-Pascal FIORENTINI

Signé numériquement par : Jean-Pascal FIORENTINI
Nom DN : CN = Jean-Pascal FIORENTINI C = FR O = SCP FBSA OU = 0002 527516124
Date : 2022.07.08 14:27:13 +01'00'

TRIBUNAL DE COMMERCE AIX-EN-PROVENCE